



# CCMMEP

15 juin 2022

## Déclaration liminaire

Madame la Présidente,  
Monsieur le Sous-directeur en charge de l'enseignement privé sous contrat,  
Mesdames et Messieurs les représentants de l'administration,  
Chères et chers Collègues représentant les maîtres, agents de l'État, exerçant dans des établissements privés sous contrat,  
Mais surtout, en cette période intermédiaire entre les 2 tours des élections législatives, Monsieur le ministre de l'Éducation nationale,

Au nom de la Fédération nationale des Spelc, syndicat largement représentatif, nous tenons à vous souhaiter la bienvenue dans ce ministère si important pour l'avenir de notre nation.

Oui, vous êtes le bienvenu dans une institution cruciale, d'autant que l'Éducation a été mise au rang des grandes priorités par le Président de la République. Nous formons le vœu que cette volonté trouve rapidement une concrétisation sur le terrain, dans ces milliers d'établissements où les enseignants, les salariés des services supports, les personnels de direction, sans oublier les familles et les jeunes, attendent de la nation un effort significatif.

Oui, vous êtes le bienvenu pour mettre enfin en place un réel dialogue social. Le fantasme de la disparition des corps intermédiaires a montré ses limites. Comment a-t-on pu croire, pendant plusieurs années, qu'il était possible de piloter un tel ministère sans celles et ceux qui se dévouent à leur tâche tout au long de l'année ? Trop de décisions ont été prises « hors sol », cela doit cesser ! Au Spelc, nous sommes déterminés à œuvrer pour le bien commun, dans un esprit résolument constructif, comptez sur nous pour vous le rappeler en temps voulu.

Oui, vous êtes le bienvenu pour redorer le blason d'une profession trop longtemps sous-estimée. Je ne prendrai qu'un exemple, Monsieur le ministre, mais il est significatif. Dès les premiers jours du premier confinement, les enseignants de ce pays ont dû revoir radicalement leurs méthodes de travail, leur relation à l'élève, en somme leur profession, sans aucune formation et quasiment sans aucun moyen. Ce n'est qu'une année plus tard que votre prédécesseur nous a royalement octroyé une prime d'équipement de 176 € bruts par an ! Non seulement cette somme ne couvre pas, et de loin, les dépenses réellement engagées, mais en plus elle est considérée comme un salaire et grevée des charges sociales et de l'impôt sur le revenu. *In fine*, l'État récupère une grande partie de cette somme, sans parler de la TVA, ce ne sont donc finalement qu'à peine plus de 100 € qui sont réellement dépensés par la puissance publique.

Oui, soyez le bienvenu pour rémunérer enfin dignement les professeurs de la nation, et c'est une réelle urgence. Vous connaissez mieux que nous la grave crise des recrutements que nous traversons actuellement, elle n'est qu'un des signes qui doivent vous alerter. Sans l'indéfectible conscience professionnelle de tous

personnels, notre système éducatif serait à la dérive. Encore un exemple : nous discutons tout récemment avec un représentant syndical de pompiers et avons été sidérés de constater qu'un enseignant certifié au dernier échelon de la classe exceptionnelle touchait à peu près le salaire d'un adjudant de pompiers. Non pas que les pompiers soient surpayés, bien entendu, mais cela met en exergue, si c'était encore nécessaire, la faiblesse du salaire des enseignants français. Et c'est sans parler de la rémunération misérable des suppléants qui, rappelons-le, représentent quelque 20 % de notre profession. Bas salaires et précarité, un cocktail qui n'encourage pas les vocations.

Un autre élément essentiel pour nous : l'égalité salariale entre les enseignants du 1<sup>er</sup> degré et ceux du 2<sup>nd</sup> degré. Tous les enseignants de ce pays doivent disposer des mêmes possibilités de rémunération et des mêmes perspectives de carrière.

La liste de nos demandes pourrait être longue après ces années, voire ces décennies d'insuffisances. Il est plus que temps d'y mettre fin et de redonner aux professeurs la reconnaissance et les possibilités d'épanouissement qu'ils attendent légitimement. Dans cette optique, nous avons listé quelques sujets d'actualité.

- L'indemnisation des professeurs impliqués dans les épreuves d'examens, en particulier pour le Baccalauréat : les frais kilométriques sont ridiculement bas, la prise en charge de l'hébergement insuffisante et trop restrictive ; pour couronner le tout, les délais de paiement sont longs, trop longs.
- Le calendrier des épreuves de spécialité est aberrant. Comment les enseignants peuvent-ils les corriger tout en enseignant ?
- Nous ne savons toujours pas comment organiser le retour des mathématiques dans le tronc commun de lycée. Aucun moyen horaire n'a été alloué. Le risque que cette mesure reste théorique est réel.
- Pouvez-vous nous confirmer que les indemnités prévues par le Grenelle de l'éducation seront pérennes ?
- La circulaire mettant en application le décret n° 2022-671 du 26 avril 2022 fixant les modalités permettant aux enseignants du 1<sup>er</sup> degré d'enseigner dans le 2<sup>nd</sup> degré n'a pas encore été publiée. Dans le contexte actuel de dénatalité et de carence d'enseignants, cette publication devient indispensable.
- Quelles mesures comptez-vous prendre pour assurer la continuité pédagogique ? La pénurie de suppléants devient criante et l'arrêté permettant de les rémunérer au-delà de leur échelon reste lettre morte dans de trop nombreuses académies.
- Dans un contexte de projet d'allongement de la durée du travail avant la retraite, nous dénonçons une fois encore, avec force, les nombreux dysfonctionnements de l'APC, en charge du Retrep. De nombreux collègues se sont vu notifier une diminution de leur pension par suite d'une erreur de mise à jour des taux de revalorisation des salaires servant de base de calcul. Nous demandons une remise à plat de ce système, et le transfert des fonds économisés au niveau du Retrep vers le régime additionnel qui est déficitaire.

Vous l'aurez compris, Monsieur le ministre, Mesdames et Messieurs, les sujets sont nombreux et devront être traités rapidement et lucidement. L'Éducation nationale a un besoin urgent de retrouver une crédibilité forte, ses personnels doivent retrouver une réelle considération de la part de leur employeur. Il n'est plus temps de tergiverser, nous attendons des mesures énergiques. La Fédération nationale des Spelc, fidèle à ses valeurs, est déterminée à œuvrer dans ce sens avec conviction, détermination et dans un esprit de construction.

L'Éducation est un enjeu majeur pour notre société, elle doit impérativement retrouver toute sa place dans la politique gouvernementale.

Nous vous remercions pour votre attention.

Fédération nationale des syndicats professionnels de l'enseignement libre catholique

01 58 10 13 13 – [federation@spelc.fr](mailto:federation@spelc.fr) – [www.spelc.fr](http://www.spelc.fr)